

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 132 (1987)
Heft: 4

Artikel: "Une Suisse sans armée"
Autor: Petitpierre, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Une Suisse sans armée»

par le lieutenant Dominique Petitpierre

Une des prochaines initiatives populaires soumises au vote du peuple suisse aura pour thème: «Une Suisse sans armée». Pour les adeptes de cette initiative, le but est simple: une fois l'armée supprimée, des centaines de millions pourront être affectés aux différentes autres caisses confédérales, dont: œuvres sociales, aide aux pays en voie de développement, etc. En soi, un beau but. Mais, franchement, a-t-on réfléchi un peu plus loin que le bout de son nez? A première vue, je ne le pense pas. Comme moi, les lecteurs de cette revue sont convaincus qu'il faut maintenir notre armée, pour plus d'une raison. L'économie parmi d'autres.

Imaginons simplement une acceptation de cette initiative. Une fois la joie de ses adptes passée, revenons à la réalité, la dure réalité suis-je tentée de dire.

En effet, les millions ainsi économisés ne suffiront pas à couvrir les difficultés économiques de notre pays. Car, dans cette affaire, il ne faut pas vouloir ne voir que l'économie d'argent. Il faut vouloir voir la réalité économique de ce pays.

Au lendemain de cette initiative et de son acceptation, tous les instructeurs, soit environ 1500 personnes, se trouveront au chômage, ainsi que bon nombre de fonctionnaires fédéraux travaillant à Berne, ou dans les bureaux des grandes unités d'armée.

Seront aussi concernés: les employés des PAA, des arsenaux, des

fabriques d'armes, les intendants de places d'armes, de casernes, les ordonnances civiles d'officiers, le personnel civil des casernes. Sans oublier tous les hommes et toutes les femmes qui travaillent à domicile pour notre armée.

En plus de ces nombreux chômeurs, il ne faut pas oublier les difficultés économiques, voire la fermeture, de certaines entreprises suisses, telles que: Oerlikon-Bührle, Nestlé, Pilatus, Saurer, fabriques de tissus et j'en passe, ainsi que tous les artisans, selliers ou armuriers, qui tous travaillent plus ou moins directement pour notre défense.

Et que faire des véhicules, du matériel militaire en possession de la Confédération?

Les vendre? Certains s'insurgeront et diront que la Suisse, neutre, vend du matériel militaire à l'étranger!

Quelle utilité trouver à nos casernes? A nos stands de tir? Quel travail offrir à tous ces chômeurs?

Quelles réponses à ces quelques questions les adeptes de cette initiative nous fourniront-ils?

Est-ce que, pour eux, une certaine déstabilisation économique de notre pays, la mise au chômage de milliers de personnes, sans compter les difficultés de certaines entreprises, voire leur fermeture, sans parler du problème de la sécurité, vaut cette initiative?

C'est à cette question qu'il faut apporter une réponse!

D. P.